



Strasbourg, 30 septembre 2021

T-PD-BUR(2021)53RAPAbr

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU
TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

(Convention 108)

53^{ème} réunion du Bureau

Strasbourg, 28 – 30 septembre 2021
Format hybride

RAPPORT ABRÉGÉ

Secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des personnes
à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel

- Point 1 **Ouverture de la réunion¹**
- Point 2 **Adoption de l'ordre du jour**
- Point 3 **Communication du secrétariat**
Le Bureau a pris note des informations fournies par M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information et de l'action contre la criminalité (voir Annexe III).
- Point 4 **Modernisation de la Convention 108 – État des signatures, ratifications et adhésions**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat sur les signatures et ratifications du Protocole d'amendement à la Convention 108 (STCE n° 223, ci-après « la Convention 108+ ») : 43 signatures et 13 ratifications. L'Italie et l'Uruguay l'ont ratifié respectivement en juillet et août.
- Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat sur les récents développements concernant la demande d'adhésion du Costa Rica et demandé au groupe de travail d'experts créé à la suite de la réunion plénière de juin du Comité de rendre compte de l'avancement du rapport d'expert lors de la réunion plénière de novembre du Comité.
- Point 5 **Mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+**
Le Bureau a pris note des informations fournies par l'expert sur le rapport d'expert et le questionnaire, par le président du Groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et de suivi (WG-EFM) et par le secrétariat. Le Bureau a tenu un échange de vues et chargé le secrétariat de recueillir, avant le 14 octobre, des commentaires au sujet du rapport d'expert sur le processus et le raisonnement du mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+, ainsi que sur le projet de questionnaire, pour examen et finalisation lors de la réunion plénière de novembre du Comité. Le Bureau a également chargé le secrétariat de préparer un projet d'éléments de procédure qui sera présenté lors de la réunion plénière de novembre du Comité, dans la perspective de l'ouverture d'une phase de test du mécanisme.
- Point 6 **Identité numérique**
Le Bureau a pris note des informations fournies par l'expert sur la nouvelle version des Lignes directrices sur l'identité numérique, ainsi que par le secrétariat, et chargé celui-ci de recueillir, avant le 14 octobre, des commentaires sur le texte, en vue d'amender le document, de le finaliser et de l'examiner lors de la réunion plénière de novembre du Comité.
- Point 7 **Traitement des données à caractère personnel par et pour les organisations chargées des campagnes politiques**
Le Bureau a pris note des informations fournies par l'expert au sujet des récents développements concernant le projet de Lignes directrices relatives à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel par et pour les campagnes politiques. Le Bureau a chargé le secrétariat de recueillir, avant le 14 octobre, des commentaires sur le texte, en vue de la finalisation du document lors de la réunion plénière de novembre du Comité.
- Point 8 **Échanges interétatiques de données à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à des fins fiscales**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat au sujet du Projet de lignes directrices sur les implications pour la protection des données des mécanismes d'échanges interétatiques de données pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et à des fins fiscales ainsi que par le secrétariat de Moneyval, tenu un échange de vues, approuvé le plan des lignes directrices et chargé son secrétariat de recueillir, avant le 14 octobre, des commentaires sur le projet de lignes directrices

¹ 112 participants au total, 68 femmes et 44 hommes

présenté et d'actualiser le texte avec les experts et l'aide d'un expert de la lutte contre le blanchiment d'argent, sous la direction du Bureau, pour examen lors de la réunion plénière de novembre du Comité.

Point 9 **Rapport sur le projet de note d'orientation sur l'article 11 de la Convention 108 modernisée**

Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat, tenu un échange de vues et l'a chargé de recueillir, avant le 14 octobre, des commentaires sur le texte et d'en établir une nouvelle version, avec l'aide d'un expert et sous la direction du Bureau, pour examen lors de la réunion plénière de novembre du Comité.

Point 10 **Les clauses contractuelles dans le contexte des flux transfrontaliers de données**

Le Bureau a pris note des informations fournies par le membre du Bureau au titre de la Suisse, tenu un échange de vues et chargé le secrétariat de préparer, en coopération avec le Bureau, un projet de contrat-type révisé et actualisé afin de garantir une protection appropriée dans le contexte des flux transfrontaliers de données.

Point 11 **Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe**

Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat sur cette coopération. Il a décidé d'accéder à la demande du Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies numériques (MSI-DIG) de soumettre des commentaires sur deux éléments spécifiques (la ligne directrice 1.10 et la section 6) de la version finalisée du « Projet de recommandation sur les impacts des technologies numériques sur la liberté d'expression ».

Point 12 **Vue d'ensemble sur les activités et développements majeurs dans le domaine de la protection des données**

Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat, et notamment de la récente proposition de recommandation sur « Le logiciel espion Pegasus et la surveillance secrète opérée par l'État » signée par des membres de la commission des questions juridiques de l'APCE (avant la partie de session de l'APCE, la vice-présidente du Comité de la Convention, Mme Tamar Kaldani, avait été invitée à une audition de la commission des questions juridiques de l'APCE sur la question du logiciel espion Pegasus). Il a pris note également de l'opportunité pour les États membres du Conseil de l'Europe de signer et ratifier le Protocole STCE n° 223 à l'occasion de la tenue prochaine, à Budapest, de la Conférence des ministres de la Justice sur « la transformation numérique de la justice et l'application de l'intelligence artificielle à des fins judiciaires ». Le Bureau a également pris note de la nomination de Mme Ana Brian Nougreres en tant que Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à la vie privée. Mme Nougreres sera invitée à intervenir devant le Comité lors de sa réunion plénière de novembre.

Point 13 **Observateurs**

Le Bureau a pris note du résultat positif de la procédure écrite concernant la demande de l'Autorité béninoise pour la protection des données personnelles (APDP) de participer aux réunions du Comité en vertu de l'article 4 bis du Règlement intérieur. Il a pris note également des informations fournies par le CEPD représentant l'Assemblée mondiale pour la vie privée au Comité préalablement à sa prochaine session, en octobre, ainsi que de l'information apportée par l'IIDH sur les récents développements dans le cadre de l'Organisation des États américains et des manifestations organisées par l'IIDH et l'OEA dans le domaine de la protection des données.

Point 14 **Prochaines réunions en 2021**

42^{ème} Réunion plénière : 17-19 novembre 2021
54^{ème} Réunion du Bureau : 20-22 décembre 2021

Point 15 **Le prix de Stefano Rodotà**

Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat au sujet de la légère modification du Règlement intérieur créant deux catégories de prix. La réunion a aussi été l'occasion pour le lauréat du prix Stefano Rodotà 2021 de présenter les travaux pour lesquels ce prix lui a été décerné.

Point 16

Questions diverses

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

	1. Ouverture de la réunion
T-PD(2020)RAP41Abr <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 41 ^{ème} Réunion plénière (28-30 juin 2021)
T-PD(2021)52RAP <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 52 ^{ème} Réunion du Bureau (24-26 mars 2021)
T-PD(2019)WP2020-2021	Programme de travail du Comité 2020-2021
T-PD(2017)Regl <i>Pro memoria</i>	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication du Secrétariat Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information et de l'action contre la criminalité
	4. Modernisation de la Convention 108 État des signatures, ratifications et adhésions
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
<ul style="list-style-type: none">- Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108- Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108- Protocole d'amendement	<ul style="list-style-type: none">• Convention 108+ : état des signatures et ratifications• Convention 108 : état des signatures et ratifications
T-PD(2020)08rev Rapport d'expert Costa-Rica	Costa Rica <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et tiendra un échange de vues.
	5. Mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+
Mandat <i>Pro memoria</i>	Mandat du groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et de suivi
T-PD(2018)21rev9 <i>Nouveau 21/09/2021</i>	Document sur le mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+ : processus et raisonnement
T-PD(2018)20rev9 <i>Nouveau 24/09/2021</i> (seulement en anglais)	Questionnaire Expert : Mme Cécile De Terwangne, CRIDS, Namur (TBC)

	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le groupe de travail, l'expert et le Secrétariat, et tiendra un échange de vues sur les derniers développements.</p>
<p>T-PD-BUR(2021)5 Note d'information sur les procédures des différents mécanismes de suivi (seulement en anglais) <i>Pro memoria</i></p>	<p>Document préparé par le Secrétariat</p>
	<p>6. Identité numérique</p>
<p>T-PD-BUR(2021)2rev2 <i>Nouveau 21/09/2021</i></p> <p>T-PD-BUR(2021)2rev2MOS Compilation de commentaires <i>Nouveau 27/09/2021</i></p>	<p>Expert : M. Pat Walshe, directeur de Privacy Matters</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation par l'expert du projet de Lignes directrices ainsi que des commentaires écrits reçus et tiendra un échange de vues.</p>
	<p>7. Traitement des données à caractère personnel par et pour les organisations chargées des campagnes politiques</p>
<p>T-PD-BUR(2021)3rev2 <i>Nouveau 14/09/2021</i></p> <p>T-PD-BUR(2021)3rev2MOS Compilation de commentaires <i>Nouveau 27/09/2021</i></p>	<p>Expert : M. Colin Bennett, Professeur, Département des sciences politiques, Université de Victoria</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation par l'expert du projet de Lignes directrices et tiendra un échange de vues.</p>
	<p>8. Échanges interétatiques de données à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à des fins fiscales</p>
<p>T-PD(2021)4rev <i>Nouveau 23/09/2021</i> (seulement en anglais)</p> <p>Projet de plan de Lignes directrices sur les implications pour la protection des données des mécanismes d'échanges interétatiques de données à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à des fins fiscales <i>Nouveau 28/09/2021</i></p> <p>T-PD(2014)05 - Avis sur les implications en matière de protection des données à caractère personnel des mécanismes d'échange interétatique et</p>	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation par le Secrétariat sur le projet des lignes directrices et tiendra un échange de vues.</p>

<p>automatique de données à des fins administratives et fiscales <i>Pro memoria</i></p>	
	<p>9. Rapport sur le projet de note d'orientation sur l'article 11 de la Convention 108 modernisée'</p>
<p>T-PD(2021)6rev</p>	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et tiendra un échange de vues et décidera de la suite à donner.</p>
	<p>10. Les clauses contractuelles dans le contexte des flux transfrontaliers de données</p>
<p>Contrat-type -Flux transfrontalières des données</p> <p>Guide explicatifs des flux transfrontaliers</p> <p>EU – Les clauses contractuelles standards (seulement en anglais)</p>	<p>Caroline Gloor Scheidegger</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et tiendra un échange de vues sur la suite à donner.</p>
	<p>11. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • CAHAI Informations sur la dernière réunion du CAHAI (7-9 juillet 2021) Expert : Alessandro Mantelero, Professeur associé, Droit privé, Université de polytechnique de Turin • Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) Information sur l'état d'avancement du projet du Deuxième protocole additionnel • Comité pour les droits de l'enfant (CDENF) Point sur les derniers développements • Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) Point sur les derniers développements • Comité de Bioéthique (DH-BIO) Point sur les derniers développements • La Convention sur la manipulation de compétitions sportives (la Convention de Macolin) • Principes de la protection des données Point sur les derniers développements • La Convention du Conseil de l'Europe sur l'Accès aux documents publics

	<p><u>Action requise</u>: Le Bureau prendra note des informations fournies par les experts et le Secrétariat et décidera de la suite à donner.</p>
<p>T-PD(2021)Mos <i>Pro memoria</i></p>	<p>12. Vue d'ensemble sur les activités et développements majeurs dans le domaine de la protection des données</p>
	<p>13. Observateurs</p>
<p>Liste des observateurs T-PD(2018)04Rev3 <i>Pro memoria</i></p>	<p>Demande de l'Autorité Béninoise pour la Protection des Données Personnelles (APDP) de participer aux réunions du Comité</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des résultats de la procédure écrite.</p>
	<p>14. Prochaines réunions</p>
	<p>Dates des prochaines réunions en 2021</p> <p><u>Date de la prochaine réunion du Bureau</u> :</p> <p>54^{ème} Réunion du Bureau: 20-22 décembre 2021</p> <p><u>Dates de la prochaine réunion Plénière</u> :</p> <p>42^{ème} Réunion Plénière: 17-19 novembre 2021</p> <p><u>Action requise</u>: Le Comité prendra note des dates des prochaines réunions.</p>
	<p>15. Le prix de Stefano Rodotà</p>
<p>Le règlement du Concours Stefano Rodotà</p>	<p>Expert : M. Gabriel Kasper, le lauréat du prix Stefano Rodotà 2021</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.</p>
	<p>16. Questions diverses</p>

ANNEXE II

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU

ITALY / ITALIE

Alessandra Pierucci, (Chair / Présidente)

GEORGIA / GÉORGIE

Tamar Kaldani, (first Vice-Chair / première Vice-présidente)

SENEGAL / SÉNÉGAL

Awa Ndiaye, (second Vice-Chair / deuxième Vice-présidente), Présidente, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Alan Khubaev, Expert, Department of Cybersecurity, Ministry of Digital development, Communications and Mass Media

GERMANY / ALLEMAGNE

Elsa Mein, Desk Officer, Data Protection Unit (V II 4), Federal Ministry of the Interior, Building and Community

SWITZERLAND / SUISSE

Caroline Gloor Scheidegger, Cheffe du Domaine de direction Relations internationales, Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)

URUGUAY

Gonzalo Sosa Barreto, Data Protection Manager, the Executive Council of the URCDP , AGESIC

COUNCIL OF EUROPE DATA PROTECTION COMMISSIONER / COMMISSAIRE À LA PROTECTION DES DONNÉES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Jean-Philippe Walter

MEMBERS OF THE COMMITTEE / MEMBRES DU COMITÉ

ARGENTINA / ARGENTINE

Eduardo Cimato, Director of the National Directorate of Personal Data Protection, Access to Public Information Agency (AAIP)

Anastacia Dozo, Legal advisor, Access to Public Information Agency (AAIP)

Agustina Sirvén, Legal advisor, Access to Public Information Agency (AAIP)

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE ET HERZÉGOVINE

Samira Čampara, Assistant director, Personal Data Protection Agency in Bosnia and Herzegovina

BULGARIA / BULGARIE

Hristo Alaminov, Head of International Cooperation and Project Management Department, The Commission for personal data protection

Mariya Zlatkova, Senior Expert International Cooperation and Project Management Department, The Commission for personal data protection

CROATIA / CROATIE

Nikolina Novaković, Senior Associate in the Department for International Cooperation, European and Legal Affairs, Personal Data Protection Agency (AZOP)

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Jiří Maštálka, Lawyer, Office for Personal Data Protection

FRANCE

Vincent Filhol, Chargé de mission pour les affaires civiles et pénales internationales auprès du Directeur des affaires juridiques du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Sophie Bory, Legal and Policy Officer, European and International Affairs department, National Commission Information and Freedoms (CNIL)

GERMANY / ALLEMAGNE

Stefan Niederer, Senior Data Protection Officer, Division 14 – European and International Affairs, Office of the Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information (BfDI)

Miriam Winter, Legal Advisor, Division 14 - European and International Affairs, Office of the Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information (BfDI)

HUNGARY / HONGRIE

Attila Péterfalvi, President, National Authority for Data Protection and Freedom of Information (NAIH)

IRELAND / IRLANDE

Derek Flanagan, Assistant Principal Officer, Civil Justice Legislation, Department of Justice

Sean O'Shea, Administrative Officer, Civil Justice Legislation, Department of Justice

LITHUANIA / LITUANIE

Danguolė Morkūnienė, Deputy Director, State Data Protection Inspectorate

MEXICO / MEXIQUE

Mireya Arteaga Dirzo, General Director of Prevention and Self-regulation, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Laura Sofía Gómez Madrigal, Director General for International Affairs, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Mariana Gómez Rodríguez, Director of International Data Affairs, General Direction of International Affairs, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Daniela Elliot Dávalos Casanova, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Miriam Josefina Padilla Espinosa, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

Ana Celia Belmont Pérez, National Institute of Transparency, of Access to Information and Data Protection (INAI)

MOROCCO / MAROC

Omar Seghrouchni, Président, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP)

Samira Aliaa El Amiri, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP)

Mouna Lafrem, Cadre, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP)

Fatima Zahrae Lebiéd, Cadre, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP)

MAURITIUS / MAURICE

Pravina Dodah, Principal Data Protection Officer, Data Protection Office

THE NETHERLANDS / PAYS-BAS

Anne Halbertsma-Wallemacq, Directorate of Legislation and Legal Affairs, Constitutional and Administrative Law Sector (SBR), Ministry of Justice and Security,

POLAND / POLOGNE

Iwona Piórkowska-Kapica, Senior Specialist, International Relations and Education Department, Personal Data Protection Office (UODO)

PORTUGAL

Inês Oliveira, Data Protection Officer, Directorate General of Justice Policy, Ministry of Justice

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Eduard Răducan, Director, National Center for Personal Data Protection of Moldova

Victoria Muntean, Deputy Director, National Center for Personal Data Protection

Angela Colomiicenco, Head of the General Directorate of Surveillance and Conformity, National Center for Personal Data Protection

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Milosh Wagner, Deputy Head, Roskomnadzor

Konstantin Kosorukov, Deputy to the Permanent Representative of the Russian Federation to the Council of Europe

Maria Yukhno-Subbotina, Deputy to the Permanent Representative of the Russian Federation to the Council of Europe

Aisalu Badyagina, Head of Department of Cybersecurity, Ministry of Digital development, Communications and Mass Media

Margarita Belyakova, Deputy Head, Department of Cybersecurity, Ministry of Digital development, Communications and Mass Media

Elena Sukhanova, 2nd Secretary, Department of European Cooperation, Ministry of Foreign Affairs

Anastasia Toropova, Third Secretary, Law Department, Ministry of Foreign Affairs

Olga Zinchenko, Third Secretary, Department for Humanitarian Cooperation and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

SENEGAL / SÉNÉGAL

Mohamed Diop, Directeur des Affaires juridiques du Contentieux et de la Conformité, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

Mamoudou Niane, Secrétaire Permanent, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

Adama Sow, Directeur de la Communication et des Relations Publiques, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

Aminata Voyel, Directeur de la Technologie, de l'Innovation et du Contrôle, Commission de Protection des données personnelles (CDP)

SERBIA / SERBIE

Gordana Mohorović, Assistant General Secretary, Commissioner for Information of Public Importance and Personal Data Protection

SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Petra Petrek Lašova, Department of Legal Services, Office for Personal Data Protection

SPAIN / ESPAGNE

Pablo Manuel Mateos Gascueña, Data Protection Sub-inspector, International Division, Spanish Agency of Data Protection

Enrique Factor Santoveña, Data Protection Agency (AEPD)

TUNISIA / TUNISIE

Chawki Gaddes, Président de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles

TURKEY / TURQUIE

Demet Arslaner Keklikkırın, Head of Department, Personal Data Protection Authority

Tuba Kendir Tunali, Head of Department, Personal Data Protection Authority

Meryem Tatlier Baş, Personal Data Protection Expert, Personal Data Protection Authority

Göksu Hazar Erdinç Personal Data Protection Expert, Personal Data Protection Authority

Nuray Kovanci, Rapporteur Judge, Directorate General for International Relations and EU Affairs, Ministry of Justice

UKRAINE

Inna Bernaziuk, Representative of the Commissioner for the Protection of Personal Data

UNITED KINGDOM AND THE BRITISH OVERSEAS TERRITORIES / ROYAUME-UNI ET TERRITOIRES BRITANNIQUES D'OUTRE MER

Sahar Eljack, Policy Advisor, International Data Strategy and Engagement, UK Department for Digital, Culture, Media and Sport

Rebecca Stewart, Senior Policy Advisor, International Data Strategy and Engagement, UK Department for Digital, Culture, Media and Sport

Blandine Cassou-Mounat, Senior Policy Officer, International Engagement, Information Commissioner's Office (ICO)

Victoria Cetinkaya, Information Commissioner's Office (ICO)

Rory Munroe, Head of Department, Information Commissioner's Office (ICO)

URUGUAY

Lylian Massarino, Conseiller Juridique, Unité Régulatrice et de Contrôle des Données Personnelles, URCDP, AGESIC

OBSERVERS / OBSERVATEURS

COMMISSIONER OF DATA PROTECTION, ABU DHABI GLOBAL MARKET (ADGM) / COMMISSAIRE DE LA PROTECTION DES DONNÉES, MARCHÉ MONDIAL D'ABOU DHABI (ADGM)

Sayid Madar, Head of Operations, Office of Data Protection Commissioner

Sami Mohammed, Commissioner of Data Protection

EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE DEFENSE OF HUMAN RIGHTS / ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME (AEDH)

Maryse Artiguelong, Déléguée

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPÉENNE

Manuel García Sánchez, Policy Officer, International Data Flows and Protection, DG Justice and Consumers

Ralf Sauer, Deputy Head of Unit, International Data Flows and Protection, DG Justice and Consumers

EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / LE CONTRÔLEUR EUROPÉEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES (CEPD)

Olivier Matter, Legal & Policy Officer

Claire-Agnès Marnier, Legal Officer

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS (FRA)

Elise Lassus, Just, Digital and Secure Societies, Research & Data Unit

FRENCH-SPEAKING ASSOCIATION OF PERSONAL DATA PROTECTION AUTHORITIES / ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AUTORITÉS DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (AFAPDP)

Marine Revel, Chargée de mission

INDONESIA / INDONÉSIE

Ulfah Diah Susanti, Subkoor International Partnership, Ministry of Communications and Informatics

Jodi Try Utomo, Staff International Partnership, Ministry of Communications and Informatics

INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR HUMAN RIGHTS / INSTITUT INTERAMÉRICAIN DES DROIT DE L'HOMME (IIHR / IIDH)

Eduardo Bertoni, Director, Regional Office for South America

INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE RED CROSS / COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (ICRC)

Massimo Marelli, Head of Data Protection Office

Stéphane Kolanowski, Deputy Data Protection Officer for Europe and Central Asia

INTERNET SOCIETY

Christine Runnegar, Senior Director, Internet Trust

OPEN NET ASSOCIATION, KOREA / CORÉE

Kyung Sin Park, Director

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) / ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, (OCDE)

Giuseppe Bianco

Kosuke Kizawa, Policy analyst, Data Governance and Privacy Unit

Christian Reimsbach-Kounatze

Elettra Ronchi, Head of Data Governance and Privacy Unit, Digital Economy and Policy Division

PRIVACY INTERNATIONAL

Tomaso Falchetta, Global Policy Lead

THE PHILIPPINES / LES PHILIPPINES

Erlaine Vanessa D. Lumanog, Attorney IV, Policy Review Division, Privacy Policy Office, National Privacy Commission

Natassia L. Fortea, Attorney III, Policy Review Division, Privacy Policy Office, National Privacy Commission

Ma. Frances Aira G. Sy, Attorney III, Policy Review Division, Privacy Policy Office, National Privacy Commission

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

EXPERTS

Colin Bennett, Department of Political Science, University of Victoria, B.C. Canada

Cécile de Terwangne, Professor Law Faculty, CRIDS Research Director, Namur University (FUNDP), Belgium

Gabriel Kasper, Attorney at Law, former researcher for the Berkman Klein Center for Internet & Society at Harvard University, USA

Alessandro Mantelero, Associate Professor of Private Law at the Polytechnic University of Turin, Department of Management and Production Engineering

Pat Walshe, Director, Privacy Matters

COUNCIL OF EUROPE BODIES AND SECRETARIAT / ORGANES ET SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

**Human Rights Directorate / Direction des droits de l'Homme
Human Rights Policy and Co-operation Department / Service des politiques et de la coopération en matière de droits de l'Homme
Committee on Bioethics / Comité de Bioéthique (DH-BIO)**

Natalia Zaytseva, Legal Administrator / Administrateur juridique, Bioethics Unit / Unité Bioéthique

**Directorate - Information Society and Action against Crime /
Direction - société de l'information et lutte contre la criminalité**

Jan Kleijssen, Director / Directeur

Action against Crime Department / Service de la lutte contre la criminalité

Committee of Experts on the Evaluation of Anti-Money Laundering Measures and the Financing of Terrorism / Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL)

Igor Nebyvaev, Secretary of the Committee / Secrétaire du Comité

Lorena Ungureanu, Project Assistant / Assistante de projet

Information Society Department / Service de la société de l'information

Patrick Penninckx, Head of Department / Chef de Service

Media Unit / Unité des médias

Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI) / Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)

Elena Dodonova, Committee Secretary / Secrétaire du Comité

Data Protection Unit / Unité de la protection des données

Isabelle Servoz-Gallucci, Secretary of the Committee / Secrétaire du Comité

Péter Kimpiàn, Programme Advisor / Conseiller de programme

Anne Boyer-Donnard, Principal Administrative Assistant / Assistante administrative principale

Bohumila Ottova, Assistant / Assistante

Clara Ariño Garcia, Trainee / Stagiaire

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Lucie De Burlet

Isabelle Marchini

Jean-Jacques Pedussaud

ANNEXE III

Éléments clés de la Communication de Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information - Action contre la criminalité, DGI

Je voudrais souhaiter la bienvenue aux délégations. Bien que la réunion se déroule essentiellement en ligne, en raison de la flexibilité introduite dans les conditions sanitaires, je suis heureux d'accueillir la présidente du Comité, présente à Strasbourg. Le commissaire à la protection des données se joindra également "en personne" demain, car il a d'autres réunions cette semaine à Strasbourg. J'espère que cela ouvre la voie à un "retour progressif à la normale", même s'il faudra encore un certain temps avant que toutes les réunions puissent se dérouler dans des conditions normales.

Permettez-moi de saluer le dévouement et l'engagement de tous dans l'environnement de travail en ligne souvent difficile, de rendre hommage à la qualité du travail produit dans ces circonstances difficiles et d'exprimer ma gratitude aux participants pour leur diligence et leur disponibilité, surtout compte tenu des décalages horaires.

L'été a été fructueux avec deux nouvelles ratifications du Protocole 223 : l'Italie le 8 juillet, et l'Uruguay le 5 août. Il convient de noter que l'Agence de protection des données de Macédoine du Nord a informé le secrétariat que le pays a adopté sa loi sur la ratification du Protocole 223 et que le dépôt de l'instrument de ratification est attendu à tout moment. Cela signifie que nous avons 13 ratifications à ce jour et une quatorzième en cours.

Bien qu'il s'agisse certainement d'une bonne nouvelle, le rythme des ratifications reste très faible, ce qui est inquiétant dans la perspective de l'entrée en vigueur de la Convention modernisée. Bien qu'un certain nombre de pays se soient engagés dans le processus de ratification, beaucoup reste à faire pour atteindre le minimum de 38 ratifications initialement prévu pour le 10 octobre 2023. Cela nécessite la participation active de toutes les personnes concernées, y compris vous tous.

Je sais que je prêche des convertis, mais la Convention a besoin de votre soutien actif dans vos pays respectifs pour rappeler à vos autorités la nécessité d'investir dans ce processus. Nous savons tous que la situation n'est pas favorable à l'accélération du processus législatif dans de nombreux pays, et c'est pourquoi des rappels réguliers sont nécessaires. Le secrétariat est actif à cet égard et travaille, par exemple, en étroite collaboration avec le président du GR-J qui, de son côté, rappelle régulièrement aux États membres leur engagement et la nécessité de passer des paroles aux actes en ratifiant le Protocole 223. En outre, la présidente du Comité, Mme Pierucci, s'adressera au GR-J le 07 décembre et mènera une campagne de sensibilisation pour inciter les États parties à signer rapidement si ce n'est pas encore fait et à ratifier via leur représentation permanente à Strasbourg.

Il convient de noter à cet égard que la prochaine Conférence des Ministres de la Justice sur la "numérisation de la justice et l'application de l'intelligence artificielle à des fins judiciaires", organisée à Budapest le 5 octobre en présence de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe sera l'occasion de rendre un certain nombre de Conventions et protocoles du Conseil de l'Europe, dont le Protocole STCE n° 223 disponibles à la signature et/ou à la ratification.

A cet égard, je suis heureux de vous informer que la présidente du T-PD et le Directeur général de la DGI ont envoyé une lettre aux États membres du Conseil de l'Europe les encourageant vivement à signer et/ou ratifier le Protocole.

Plus généralement, s'agissant de la prochaine entrée en vigueur de la Convention modernisée, vous avez un rôle d'avocat à jouer à cet égard et vous êtes les mieux placés, en termes de connaissances, d'expertise et de compréhension de tout ce que le système de la Convention modernisée peut apporter à tous, c'est-à-dire aux États, aux autorités de protection des données, aux responsables du traitement des données, aux processeurs, aux personnes concernées, car en fin de compte, nous sommes tous des utilisateurs de techniques et de technologies nouvelles et émergentes de traitement des données. Et s'il y a quelque chose que la dernière année et demie de lutte contre la pandémie nous a appris, c'est que nous avons tous un intérêt collectif et individuel à ce que cette convention voie le jour. Sans oublier que nous ne sommes jamais meilleurs et plus forts que lorsque nous sommes unis.

Ceci m'amène naturellement à souligner que votre Comité a fait un travail impressionnant de réflexion sur le processus et la logique du mécanisme d'évaluation et d'examen contenu dans la Convention modernisée. Cette réflexion est très importante et ouvre la voie à l'élaboration d'un processus concret d'évaluation et suivi qui serait essentiel pour la crédibilité de cet instrument. Je ne peux que vous encourager à envisager progressivement et activement d'appliquer/essayer ce mécanisme dans les mois à venir sous la forme d'un test avec l'un des pays ayant ratifié le Protocole 223 au moment de l'entrée en vigueur de la Convention 108+, faisant ainsi usage de l'article 37.3 et déclarant son application provisoire en attendant l'entrée en vigueur. Essayer le mécanisme sera un exercice précieux qui aidera à s'engager dans le mécanisme concret. Je ne vais pas aller plus loin, car je suis sûr que vous aurez un débat fructueux au point 5 de l'ordre du jour de votre réunion.

Je me félicite de la participation des membres du Comité et du Conseil de l'Europe à divers événements qui démontrent le large intérêt des différentes parties prenantes pour les travaux de ce Comité et de l'Organisation en matière de protection de la vie privée et des données personnelles, notamment :

- la « conférence de Latam » de la CPDP qui a été l'occasion de souligner les avantages que les pays d'Amérique latine trouveraient à adhérer à la Convention 108+
- le panel du Festival de Cannes "Les Big Data rencontrent Hollywood – Protéger la vie privée et libérer l'innovation" ;
- l'atelier dans le cadre de l'EuroDig "Les conséquences de l'IA pour la protection des données" ;
- la réunion "Recharging Advocacy for Rights" [RARE] à La Haye ;
- la 2e conférence sur la politique en matière d'intelligence artificielle ;
- le cours d'été de l'ERA sur le droit européen de la protection des données, avec une session sur "Le droit de la protection des données en Europe - le cadre juridique plus large du Conseil de l'Europe".

Il convient également de noter que votre vice-présidente, Mme Kaldani, a été invitée à une audition organisée par la commission des affaires juridiques de l'APCE en relation avec la question du logiciel espion Pegasus. Comme vous le savez, il s'agit d'une question très sensible et, au cours de la partie de session de l'APCE de la semaine dernière, une proposition de recommandation sur " Pegasus et les logiciels espions similaires et la surveillance secrète de l'État " a été signée par les membres de la commission des questions juridiques de l'Assemblée et publiée. Votre comité aura certainement des éléments de réflexion sur cette question en relation avec les travaux menés sur l'interprétation pratique de l'article 11 de la Convention 108 modernisée.

En ce qui concerne les autres domaines de travail qui intéressent votre commission :

- Malheureusement, le GR-H, Groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme, n'a pas pu discuter du projet de Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel dans le contexte du profilage (révision de la Recommandation (2010)13), en raison d'un agenda particulièrement chargé et d'un manque de temps. Elle devrait être reprogrammée pour la prochaine réunion du GR-H, le 21 octobre.

- La 5^{ème} session plénière du CAHAI s'est tenue la semaine suivant votre session plénière de juin (du 5 au 7 juillet). M. Alessandro Mantelero informera les membres du Bureau des principaux résultats de cette réunion, notamment le fait que le CAHAI a pris une décision majeure concernant la finalisation des principaux éléments du nouveau cadre juridique sur l'IA d'ici décembre 2020, et remerciera le T-PD pour sa contribution passée et future à cet important travail.

- En ce qui concerne la Convention de Budapest, j'ai le plaisir d'annoncer que le "2e Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif au renforcement de la coopération et à la divulgation des preuves électroniques" est actuellement examiné par l'APCE et sera présenté avec ses recommandations au Comité des Ministres pour adoption en novembre à l'occasion du 20e anniversaire de la Convention. Elle devrait être ouverte à la signature au printemps prochain.

J'ai quelques annonces à faire pour la prochaine plénière : comme vous le savez, le premier rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à la vie privée, M. Joe Cannataci, a terminé son mandat et son successeur a été nommé. Il s'agit d'une personne que la communauté des PDD connaît très bien et

qui, comme M. Cannataci, a une grande expérience dans ce domaine, Mme Ana Brian Nougreres. Sa nomination est l'occasion de l'inviter à s'exprimer lors de la prochaine réunion plénière en novembre.

La secrétaire de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics - la Convention de Tromsø - Mme Elvana Thaci, s'adressera également à la réunion plénière. En tant que premier instrument juridique international contraignant qui reconnaît un droit général d'accès aux documents officiels détenus par les autorités publiques, la Convention de Tromsø est un outil important qui présente de nombreuses convergences avec votre travail.

Enfin, le lauréat du prix Stefano Rodotà 2021, M. Gabriel Kasper, interviendra lors de cette réunion pour présenter le travail pour lequel il a été distingué, sur "*Les analyses des personnes dans les relations de travail de droit privé – Propositions pour une application plus effective de la législation sur la protection des données*". Comme vous vous en souvenez certainement, la lauréate 2020, Mme Camilla Tabarrini, n'a pas pu présenter formellement le travail pour lequel elle a remporté le prix Stefano Rodotà l'année dernière en raison de la pandémie, il est donc proposé qu'elle présente son travail sur « *Big mind* » – *le RGPD réduit-il le fossé de l'intelligibilité Humain-Machine ?* » lors de la réunion plénière de novembre.

En outre, veuillez noter que les travaux préparatoires pour le prix Stefano Rodotà 2022, qui sera décerné le 28 janvier 2022, sont en cours. Le règlement a été mis à jour pour créer officiellement deux catégories de prix : l'une pour les thèses de doctorat et l'autre récompensant d'autres recherches, articles ou publications de nature académique. L'appel à candidatures sera lancé dans quelques semaines.

Je vous souhaite à tous une réunion fructueuse.